# En Iran, les revendications ouvrières se multiplient dans un contexte de crise du pouvoir d'achat



*En octobre 2026, au moins 65 mobilisations de travailleur.euses et de retraité.es ont été recensées. Pensions jugées insuffisantes, salaires impayés : ces mouvements expriment une même inquiétude. Comment vivre et travailler dans une économie en contraction ?*

La crise économique iranienne s'invite dans la rue. En octobre, le média Davtalab a recensé au moins 65 actions de protestation, à partir de sources officielles et non officielles. Rassemblements devant des administrations, ou des entreprises, parfois accompagnés de marches ou de grèves : malgré la diversité des lieux et des groupes mobilisés, les revendications révèlent une même réalité, celle d'une précarité grandissante.

Les mobilisations des retraité.es des télécommunications, de la Sécurité sociale et de la sidérurgie représentent, à elles seules, plus de 70 % des actions recensées. Les salarié.es de plusieurs entreprises industrielles — notamment HEPCO, à Arak, Iran Barak et la filature Khavar, à Racht — se mobilisent également pour défendre leurs salaires, leurs emplois et l'avenir de leurs sites.

Racht, Kermanchah, Ispahan et Téhéran sont les villes les plus représentées dans le relevé géographique. Le rassemblement est la forme d'action la plus fréquente : quatre d'entre eux ont été suivis d'une marche et deux d'une grève.

Ces mobilisations surviennent dans un contexte économique particulièrement tendu. Dans les derniers jours du mois d'octobre. Publié en octobre par le Centre de recherche de la Chambre de commerce d'Iran, l'indice des directeurs d'achat pour le mois de septembre s'est établi à 46,2. Il reste ainsi inférieur au seuil de 50 pour le dix-huitième mois consécutif, signe d'un recul de l'activité.

La hausse du coût des matières premières, les contraintes de production et l'affaiblissement de la demande pèsent à la fois sur les entreprises et sur leurs salarié.es

Le marché du travail s'est lui aussi dégradé. Au printemps passé, le nombre de personnes en emploi avait diminué d'environ 450 000 sur un an, tandis que le taux de chômage atteignait 9,1 %, selon les données rapportées par Davtalab.

Les retards de salaire, les pensions qui ne suivent pas la hausse des prix et les ateliers à l'arrêt ne sont donc pas des problèmes isolés. Ils donnent une traduction concrète à la contraction économique, alors que les revenus des ménages peinent de plus en plus à couvrir les dépenses essentielles

**Les retraités réclament des revenus suffisants, des soins et le respect des engagements**

Pour les ancien.nes salarié.es de trois grands secteurs, le montant de la pension n'est plus le seul problème. Ils dénoncent aussi les retards de paiement, les défaillances de la couverture médicale et les choix de gestion des organismes sociaux.

Les retraité.es de la Sécurité sociale réclament le versement du rappel dû au titre de la revalorisation des pensions d'avril, ainsi qu'une hausse de leurs revenus pour compenser l'inflation. Ils et elles demandent également que l'organisme soit protégé de l'ingérence de l'État.

En septembre, cette exigence s'est exprimée dans une campagne en ligne contre la privatisation des actifs de l'Organisation de la Sécurité sociale, notamment ceux de Shasta, sa société d'investissement. Plus de 7 000 personnes ont signé une lettre adressée au président de la république, Massoud Pezeshkian. Elles y expriment leur inquiétude face à la perspective de confier au secteur privé la gestion d'entreprises déficitaires

Les signataires rappellent que les actifs de la Sécurité sociale proviennent, selon eux, des cotisations versées par des générations de travailleur.euses et de retraité.es. Ils et elles contestent qu'ils soient considérés comme des capitaux appartenant à l'État. Le débat dépasse ainsi le seul montant des pensions : il porte aussi sur la propriété et le contrôle des ressources qui financent la protection sociale.

Les retraité.es des télécommunications réclament le versement des sommes qui leur sont dues, l'application intégrale du règlement d'emploi n° 89/24, la troisième phase du réajustement des pensions et la revalorisation de l'allocation alimentaire. Ils et elles dénoncent également les lacunes de leur couverture complémentaire santé.

Dans la sidérurgie, les protestataires dénoncent la non-application de l'harmonisation des pensions, les dysfonctionnements de l'assurance maladie et de la complémentaire santé, ainsi que le non-respect d'accords consignés dans des procès-verbaux antérieurs. Des rassemblements, parfois suivis de marches, ont eu lieu devant les gouvernorats d'Ispahan et d'Ahvaz.

Les situations diffèrent, mais ces mobilisations ne se résument pas à une demande générale d'augmentation. Elles portent sur les sommes dues, l'application des règles, le coût des soins et la gouvernance des organismes. À mesure que les dépenses augmentent, le respect d'un engagement écrit ou d'un droit à l'assurance devient, lui aussi, une question de subsistance.

**Dans les usines, les salaires impayés menacent aussi l'emploi**

À HEPCO, la mobilisation a débouché sur des annonces prononcées par les autorités. À Racht, les situations d'Iran Barak et de Khavar illustrent combien les dettes sociales et l'arrêt de la production peuvent prolonger l'incertitude. À Arak, les salarié.es de HEPCO ont manifesté pendant au moins cinq ou six jours devant l'entreprise. À plusieurs reprises, ils et elles ont marché jusqu'au siège du gouvernorat. Ils et elles dénonçaient l'instabilité de la direction, la désorganisation administrative et le versement tardif et échelonné des salaires.

Le 30 septembre, le gouverneur du district a annoncé la nomination d'un directeur général par intérim, dont la prise de fonctions a ensuite été officialisée. Le paiement du salaire de septembre et des

cotisations d'assurance a également été annoncé. La reprise de la production était attendue grâce à l'accélération du dédouanement des équipements.

Les ouvrier.ères ont obtenu une réponse à court terme et une clarification de la direction. Les annonces ne règlent toutefois pas les questions de fond : régularité des paiements, commandes, niveau de production et stabilité de la gestion. Fabricant de machines pour les travaux routiers, HEPCO a déjà été au cœur de conflits très médiatisés autour de sa cession et de la sécurité de l'emploi. Pour ses salarié.es, la répétition des mêmes difficultés témoigne d'une crise industrielle qui reste sans solution.

À Racht, les salarié.es d'Iran Barak font état de 19 mois de salaires impayés et de 42 mois de cotisations sociales non versées. Plusieurs d'entre eux, écartés de leur poste depuis le début de l'année, attendent toujours le paiement de leurs arriérés et de leur solde de tout compte.

L'accumulation de ces dettes prive les ménages de revenus réguliers et fait craindre une interruption de leurs droits à la Sécurité sociale.

La filature Khavar illustre une autre conséquence de la crise : la fermeture d'un site et l'incertitude professionnelle qui en découle. L'usine a cessé son activité janvier de l'année précédente, dans le contexte de l'état d'urgence lié à la guerre. Environ 107 salarié.es, dont beaucoup comptaient entre 15 et 20 ans d'ancienneté, se sont retrouvé.es sans emploi. Une quarantaine ont été rappelés en avril et mai, mais la situation des autres demeures incertaine. Trois mois de salaires et six mois de cotisations sociales resteraient également impayés.

**Aides ponctuelles et coût de la vie, le décalage persiste**

*Des chauffeurs municipaux aux jeunes demandeur.euses d'emploi, les mobilisations d'octobre dépassent le seul cadre des usines. Les chiffres de l'inflation montrent combien une aide à l'achat, même annoncée, peut perdre de sa portée face à la hausse des prix.*

Dans les services municipaux, des chauffeurs employés par des prestataires ont protesté contre la faiblesse de leurs salaires et de leurs avantages. D'autres agents des huit arrondissements de la capitale réclament l'application d'une circulaire prévoyant le versement direct de leurs rémunérations et la suppression des sociétés de sous-traitance qui fournissent la main-d'œuvre.

À Shafaroud, des salarié.es et des retraité.es dénoncent une situation qui perdure depuis plus de trente ans. Plus de 700 travailleur.euses auraient acheté des terrains à Sangatchin à partir de 1993-1994 et obtenu des titres de propriété, sans jamais pouvoir accéder aux parcelles.

Dans le Khouzistan, des jeunes de Mouran et d'Omeychiyeh se rassemblent devant le complexe sucrier Debel Khozaï pour réclamer le respect d'une promesse d'embauche locale. La répétition de ces rassemblements au fil des mois montre que le manque de débouchés et les attentes déçues en matière de recrutement restent des motifs de protestation.

Face à la pression qui pèse sur les ménages, le gouvernement a annoncé en octobre une hausse de 2 euros par personne et par mois du crédit associé aux bons d'achat électroniques. Celui-ci passe ainsi de 3 à 5 euros.

Selon l'organisme chargé du ciblage des subventions, 35,12 millions de personnes bénéficient de cette hausse, financée par un versement de 40 millions d'euros au compte de l'organisme responsable du programme.

Le montant de l'aide doit toutefois être rapporté à l'évolution des prix. En septembre 2026, l'indice général des prix a atteint 729,8, en hausse de 4,2 % sur un mois. L'inflation sur un an s'est établie à 89,8

%, et l'inflation annuelle moyenne à 73,6 %, selon le Centre de la statistique d'Iran. Les biens ont été particulièrement touchés : hors loyers, leur inflation annuelle moyenne atteignait 100,7 %.

La hausse des prix pèse aussi de manière inégale selon les revenus. L'inflation annuelle moyenne allait de 71,3 % pour le décile le plus aisé à 82,4 % pour le deuxième décile. L'alimentation représente plus de 42 % du panier de consommation des deux déciles les plus modestes, contre 21,55 % pour le décile le plus aisé.

La hausse de 50 % du crédit d'achat accroît le soutien nominal, mais ne permet pas, à elle seule, de conclure que le pouvoir d'achat perdu a été restauré face à une inflation annuelle proche de 90 %. C'est dans cet écart entre les revenus et les dépenses que se rejoignent les revendications des retraité.es, des salarié.es et des demandeur.eusess d'emploi.

En octobre, la plupart des mobilisations n'ont pas obtenu de réponse jugée suffisante. HEPCO constitue une exception partielle : la mobilisation a suscité des annonces concrètes, dont la mise en œuvre reste à suivre.